



LOMÉ, LE 18 JUIN 2013

COOPÉRATION FRANCE – TOGO

**Signature d'une convention de subvention
de 300.000 Euros soit 196.787.100 FCFA**

entre

L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

ET LA RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Le Ministre de l'Économie et des Finances, Monsieur Adjì Otèth AYASSOR, l'Ambassadeur de France au Togo, Monsieur Nicolas WARNERY et le Directeur de l'Agence Française de Développement à Lomé, Monsieur Philippe COLLIGNON ont signé, ce mardi 18 juin 2013, une convention de financement en faveur de la République Togolaise, pour le renouvellement du Fonds d'études et de renforcement de capacités (FERC).

Par cette convention, la France met à la disposition de l'État togolais, par l'intermédiaire de l'Agence Française de Développement (AFD), une subvention d'un montant de 300.000 Euros (soit près de **200 millions de Francs CFA**), destinée au renouvellement du Fonds d'Etudes et de Renforcement de Capacités (FERC). Ce Fonds permettra à la République togolaise d'engager des études de faisabilité et de préparation de nouveaux projets à financer par l'Agence française de développement, tout particulièrement dans les secteurs de la santé et de l'éducation, mais également dans d'autres secteurs qui pourraient être retenus comme prioritaires et stratégiques dans le cadre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) retenue par le gouvernement togolais, en lien avec la stratégie d'intervention de l'Agence au Togo.

Etude de faisabilité pour un projet d'appui à la Santé Maternelle et Infantile et à la Planification Familiale (initiative Muskoka)

- fi Ce projet, en cours d'instruction, portera sur 4 axes principaux d'intervention : (i) l'amélioration de la prise en charge des SONU (*soins obstétricaux et néonataux d'urgence*) par un appui au financement des plans opérationnels de districts et une remise à niveau des centres de références, (ii) l'amélioration du taux de prévalence contraceptive par un renforcement de la demande et de l'offre de planification familiale, (iii) l'appui institutionnel au Ministère de la Santé, notamment au travers de sa Division Santé Familiale et (iv) l'appui au système de transfusion sanguine, afin d'améliorer la performance opérationnelle et financière des centres nationaux de transfusion sanguine et de rationaliser l'utilisation des poches de sang dans les centres hospitaliers. Une étude de faisabilité de ce projet, financée sur le FERC, permettra d'approfondir les axes

d'intervention, les objectifs et de définir le montage institutionnel du projet, pour un octroi d'un financement d'environ 8 MEUR fin 2013 ou début 2014.

Etude de faisabilité pour un projet d'appui à l'enseignement secondaire

- fi Les progrès récemment accomplis en termes de scolarisation dans l'enseignement primaire soumettent les niveaux supérieurs d'enseignement à de fortes tensions. Le projet à l'étude visera à faciliter l'accès au niveau collège tout en offrant un enseignement de qualité. L'accent sera également mis sur l'enseignement scientifique. Pour ce faire, l'étude de faisabilité va réaliser un diagnostic poussé sur l'enseignement secondaire, afin d'identifier les forces et faiblesses de ce sous-secteur, ainsi que les principales réformes à mettre en place. Les phases ultérieures de l'étude viseront à proposer un programme d'activités, ainsi que des modes opératoires pour le futur *Projet d'Appui à l'Enseignement Secondaire*, qui s'inscrira dans le cadre de la 2nde phase de mise en œuvre du Plan Sectoriel de l'Education. L'étude devrait s'achever d'ici fin octobre 2013, afin de permettre un démarrage effectif du projet dès l'année 2014, pour une enveloppe prévisionnelle de 6 à 8 MEUR.

Etude de faisabilité pour le développement d'un nouvel abattoir à Lomé

- fi L'abattoir de la capitale du Togo est actuellement situé en plein cœur de la zone industrielle de Lomé, au sud de la Ville. Cette situation géographique n'est plus adaptée, tant du point de vue du plan de développement de la principale zone industrielle du pays, que du point de vue des acteurs de la filière qui sont obligés de traverser la ville afin d'acheminer le bétail. Par ailleurs, l'infrastructure et les équipements existants sont totalement obsolètes et ne répondent plus aux normes sanitaires. L'étude de faisabilité visera à proposer un nouveau dispositif d'abattage adapté aux besoins de la filière viande, de préférence localisé au Nord de la ville. Il s'agira également de définir un mode de gouvernance de l'abattoir plus efficace. Enfin, l'étude pourra également identifier les actions clés à mettre en œuvre, afin de mieux structurer les opérateurs économiques intervenant dans l'aval de la filière. L'étude pourrait se dérouler au cours du 1^{er} semestre 2014.

Autres points d'affectation

- fi En fonction des besoins et des disponibilités de l'enveloppe, d'autres études pourraient être lancées dans le secteur de l'énergie et de l'électricité, par exemple...

CONTACTS PRESSE

 **AFD Lomé :** Noël AMEBLE | ameblen@afd.fr | 22 21 08 27
437, avenue de Sarakawa, 01 BP 33 Lomé 01

L'AFD : Développeur d'avenirs durables

Établissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis soixante-dix ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français.

Présente sur quatre continents où elle dispose d'un réseau de 70 agences et bureaux de représentation dans le monde, dont 9 dans l'Outre-mer et 1 à Bruxelles, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation, santé maternelle, appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...

En 2011, l'AFD a consacré près de 6,9 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays en développement et en faveur de l'Outre-mer. Ils contribueront notamment à la scolarisation de 4 millions d'enfants au niveau primaire et de 2 millions au niveau collège, et à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable pour 1,53 million de personnes. Les projets d'efficacité énergétique sur la même année permettront d'économiser près de 3,8 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an. <http://togo.afd.fr>